



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Sécurité alimentaire    Environnement    Conflicts    Évaluation  
**Agriculture**    Responsabilité    **Droit**    ONG    Micro finance  
Agroforesterie    Eau    VIH/Sida    Égalité    Genre    **Gestion**  
Développement    **Santé**

# Colloque étudiant en développement international de l'Université Laval

3<sup>e</sup> édition | 4 et 5 février 2014

Perspectives multidisciplinaires sur le développement international  
Salon Hermès, pavillon Palasis-Prince, Université Laval



Chaire en  
développement  
international

## Mot du Comité organisateur

C'est avec grand enthousiasme que le comité organisateur donne aujourd'hui le coup d'envoi de ce 3<sup>e</sup> colloque étudiant en développement international de l'Université Laval, sous le thème «Perspectives multidisciplinaires sur le développement international».

Le 3<sup>e</sup> colloque étudiant en développement international est l'occasion de réitérer l'importance de la collaboration des champs des savoirs dans le domaine du développement international et le rôle de la recherche universitaire dans la solidarité internationale. Le 3<sup>e</sup> colloque étudiant en développement international présente ainsi des études de différentes disciplines dans quatre grands domaines du développement international : l'agriculture, la santé, le droit et la gestion.

Ce grand rendez-vous des praticiens, chercheurs, étudiants, professeurs et passionnés du développement international mettra en lumière les projets d'étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles de diverses disciplines académiques. Leurs réflexions et le partage de leurs expériences en développement international porteront sur des thèmes aussi diversifiés que :

- la prévention du Sida
- le droit des femmes
- l'agriculture urbaine
- les systèmes de gouvernance du développement

C'est donc avec plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue à ce colloque. Nous espérons que cette tribune sans pareille vous permette d'élargir vos horizons afin de contribuer à l'émergence d'un développement international juste et durable.

*Le comité organisateur du 3<sup>e</sup> colloque étudiant en développement international*

### MEMBRES DES COMITÉS ORGANISATEURS

#### COMITÉ SCIENTIFIQUE

Patrick Mundler  
Sophie Brière  
Julia Grignon  
Judith Lapière

#### COMITÉ ORGANISATEUR

Catherine Bédard  
Esther Boissonneault  
Jihane Lamouri  
Andréanne Lavoie  
Érick Sullivan

## Programme — Mardi 4 février

9h	Accueil et inscription
9h30	Mot de bienvenue et présentation du programme

### Atelier 1 Santé et développement

	Présidente de la séance, Judith Lapière, professeure à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval
9h35	Mot d'introduction de Judith Lapière
9h40	«Évaluation de l'association entre la violence, le bris du préservatif et l'infection à VIH parmi les travailleuses du sexe au Bénin, Afrique de l'Ouest» <b>Fatoumata Korika Tounkara</b> (Épidémiologie, 2e cycle, U. Laval - Canada)
10h00	«Contribution à l'amélioration de la santé génésique et obstétricale des femmes de la ville de St-Louis du Sénégal par l'instauration de la culture du service» <b>Aladi Madior Diop</b> (Sociologie, 3 <sup>e</sup> cycle, U. Laval, Canada)
10h20	Période de questions
10h40	Pause-café
11h00	«Évaluation de la mise en œuvre de la stratégie grand-mère du projet USAID-YAAJEENDE pour de meilleures pratiques de santé et de nutrition au Sénégal» <b>Laouratou Dia</b> (Santé communautaire, 2e cycle, U. Laval - Canada)
11h20	«Enlèvement des coliformes fécaux dans un filtre à bio-sable» <b>Félix Légaré-Julien</b> (Génie des eaux, 2e cycle, U. Laval - Canada)
11h40	Période de questions
12h00	Dîner

### Atelier 2 Droit et développement

	Présidente de la séance, Julia Grignon, professeure, directrice par intérim de la Clinique de droit international pénal et humanitaire (CDIPH)
13h30	Mot d'introduction de Julia Grignon
13h40	«La qualification problématique de la relation entre sécurités humaines et droits de l'homme» <b>Marie Noël Collin</b> (Droit, 3 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
14h00	«Traduire les droits humains dans un contexte local : la protection des femmes contre la violence domestique en Inde» <b>Isabelle Bourgeois</b> (Droit, 2 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
14h20	Période de questions
14h40	Pause-café
15h00	«L'initiative de l'Intégration de l'infrastructure régionale de l'Amérique du Sud : une stratégie de développement et de reformulation géostratégique de l'Amérique du Sud» <b>Nicolas Falomir Lockhart</b> (Études internationales, 3 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
15h20	«La place du pilier économique du développement durable dans le processus d'intégration africaine» <b>Guy Marcel Nono</b> (Droit, 3 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
15h30	Période de questions
16h00	Lancement du livre de Paul Cliché : «La coopération internationale et solidaire»

## Mot du titulaire

Pour cette troisième édition du colloque étudiant en développement international, la Chaire en développement international est fière de réunir des professeurs et des étudiants de différentes disciplines s'intéressant au développement international sur le campus de l'Université Laval et au-delà.

Par cet événement, nous espérons offrir une occasion aux étudiants et aux étudiantes qui s'intéressent au développement international de diffuser leurs résultats, discuter avec leurs pairs et diversifier leurs connaissances dans ce domaine si vaste. Nous souhaitons toutefois que le colloque soit plus qu'une simple plateforme de présentation et permette à tous les étudiants intéressés au développement international de tisser des liens entre eux et, qui sait, de développer une véritable communauté de pratique dans le domaine du développement international.

Cette année encore, la diversité des thèmes de la programmation laisse entrevoir la richesse et la diversité des travaux menés par les étudiants. Nous vous invitons à nous rejoindre à l'occasion de ces deux journées pour apprécier toutes ces recherches et partager ces instants où nous discuterons ensemble d'un autre développement.

Bon colloque étudiant !

*Alain Olivier, titulaire  
Chaire en développement international*



## Programme — Mercredi 5 février

### Atelier 3 Agriculture et développement

Président de la séance, Patrick Mundler, professeur à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval

9h30	Mot d'introduction de Patrick Mundler
9h40	«Analyse de la filière du bissap dans la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso) : pistes pour renforcer la position commerciale des productrices» <b>Marie-Ève Cardinal</b> (Agronomie, 2 <sup>e</sup> cycle, Institut agronomique méditerranéen de Montpellier - France)
10h00	«Élaboration d'un réseau de concepts de gestion foncière pour l'analyse du cadastre de la Côte d'Ivoire» <b>Honoré Yao Doh</b> (Géomatique, 2 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
10h20	Période de questions
10h40	Pause-café
11h00	«Contribution de l'agriculture et de la foresterie urbaine à l'adaptation des ménages aux inondations dans la banlieue Nord de Dakar» <b>Sara Savoie</b> (Agroforesterie, 2 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
11h20	«Les facteurs d'adoption de l'agroforesterie par les paysans de la province de Cienfuegos à Cuba» <b>Ketsia Johns</b> (Agroforesterie, 2 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
11h40	Période de questions
11h00	Carrefour de la coopération organisé par l'AEDIAH

### Atelier 4 Gestion et développement

Présidente de la séance, Sophie Brière, professeure à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval

14h00	Mot d'introduction de Sophie Brière
14h10	«Système de gouvernance du développement et politiques d'aide publique au développement : une étude de cas multiple comparé entre le Botswana, le Ghana, et l'Angola et la Guinée équatoriale» <b>Abdoulaye Badiane</b> (Études internationales, 3 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
14h30	«L'appropriation des technologies de l'information et de la communication dans le processus d'autonomisation des jeunes femmes d'Afrique de l'Ouest» <b>Anne-Marie Pilote</b> (Communication, 2 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
14h50	Période de questions
15h10	Pause-café
15h30	«Compétences des femmes gestionnaires de projets au sein d'ONG en développement international» <b>Valérie Larivière</b> (Études internationales 2 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
15h50	«Conjuguer le développement endogène avec l'autonomie territoriale autochtone : le cas des Kunas (Panama)» <b>Vildan Bahar Tuncay</b> (Géographie, 3 <sup>e</sup> cycle, U. Laval - Canada)
16h10	Période de questions
16h30	Remise des prix de la meilleure communication (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)

### Amphithéâtre IBM, Pavillon Palasis-Prince, U. Laval

19h00 Projection du film *À jamais pour toujours*, suivi d'une rencontre avec la réalisatrice, Alexandra Sicotie-Lévesque.

## Activité de clôture

**Mercredi 5 février- 19h00**

Amphithéâtre IBM, pav. Palasis-Prince, U.Laval

Dans le cadre du 3e colloque étudiant en développement international, nous avons le plaisir de vous présenter, en première à Québec, le documentaire À jamais pour toujours, portrait intime du Soudan à la veille de sa séparation à travers le parcours de six jeunes Soudanais musulmans et chrétiens. Nous aurons également le privilège de recevoir la réalisatrice du film, Alexandra Sicotte Lévesque, qui prononcera une conférence à la suite du film et répondra aux questions du public.

## Lancement du livre de Paul Cliche

**4 février 2014 - 16h00**

Salon Hermès, pavillon Palasis-Prince, U. Laval  
Une activité coorganisée avec Carrefour Tiers-Monde

À la fin de la première journée du colloque étudiant, nous vous proposons d'assister au lancement du nouveau livre de Paul Cliche : *La coopération internationale solidaire*. L'auteur, dont l'implication dans le domaine du développement date du début des années 1980, y soutient que celle-ci est plus que jamais nécessaire dans la conjoncture actuelle où le modèle de développement dominant favorise une concentration extrême de la richesse. Paul Cliche y aborde également les politiques canadiennes d'aide internationale et leurs nouvelles orientations ainsi que la situation des organisations de coopération internationale au Québec.

*Titulaire d'un doctorat en anthropologie, Paul Cliche est enseignant et chercheur à l'Université de Montréal ainsi que consultant et formateur à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Vous pouvez commander son livre sur le site des Presses de l'Université du Québec.*

## Carrefour de la coopération

**5 février 2014 - 11h à 14h**

Atrium, pavillon Palasis-Prince - U. Laval  
Une activité organisée par l'Association des étudiants en développement international et action humanitaire (AEDIAH)

Dans le cadre de ce colloque étudiant, l'AEDIAH organise le Carrefour de la coopération, qui sera l'occasion pour les étudiants de toutes les facultés d'aller à la rencontre des professionnels dans le domaine du développement.

## Table des matières

Fatoumata Korika Tounkara, Épidémiologie, 2 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	5
Aladji Madior Diop, Sociologie, 3 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	6
Laouratou Dia, Santé communautaire, 2 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	7
Félix Légaré-Julien, Génie des eaux, 2 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	8
Marie Noël Collin, Droit, 3 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	9
Isabelle Bourgeois, Droit, 2 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	10
Nicolas Falomir Lockhart, Études internationales, 3 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	11
Guy Marcel Nono, Droit, 3 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	12
Marie-Ève Cardinal, Agronomie, 2 <sup>e</sup> cycle, Institut agronomique méditerranéen de Montpellier - France	13
Honoré Yao Doh, Géomatique, 2 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	14
Sara Savoie, Agroforesterie, 2 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	15
Ketsia Johns, Agroforesterie, 2 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	16
Abdoulaye Badiane, Études internationales, 3 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	17
Anne-Marie Pilote, Communication, 2 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	18
Valérie Larivière, Études internationales, 2 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	19
Vildan Bahar Tuncay Géographie, 3 <sup>e</sup> cycle, Université Laval - Canada	20

FATOUMATA KORIKI TOUNKARA—ÉPIDÉMIOLOGIE, 2<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## ÉVALUATION DE L'ASSOCIATION ENTRE LA VIOLENCE PHYSIQUE, SEXUELLE ET PSYCHOLOGIQUE, LE BRIS DU PRÉSERVATIF ET L'INFECTION À VIH PARMIS LES TRAVAILLEUSES DU SEXE AU BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST

**E**n Afrique Sub-Saharienne, les femmes travailleuses du sexe (TS) continuent d'être la population la plus affectée par le VIH, fortement stigmatisée et marginalisée par la société. De ce fait, ces femmes sont une cible facile de violence perpétrée par différents hommes (police, clients, partenaires réguliers ou voyous) et on observe des violations flagrantes de leurs droits fondamentaux. Des études ont montré le rôle potentiel de la violence dans la dynamique de transmission du VIH chez les femmes TS. Malheureusement, les études évaluant cette problématique n'ont pas été menées en Afrique et il existe très peu de données sur l'Afrique de l'Ouest. Notre étude s'est donc attachée à mesurer la fréquence de la violence physique, sexuelle et psychologique à l'encontre des femmes travailleuses du sexe et d'évaluer l'association entre la violence, le bris du préservatif et l'infection au VIH.

Une surveillance de seconde génération (SSG) a été conduite chez les femmes TS en 2012 au Bénin. Une étude SSG vise principalement à la compréhension des tendances de l'épidémie du VIH et des comportements qui sous-tendent l'épidémie dans un pays. Elle permet également de mettre l'accent sur les sous-populations à risque. Une analyse multivariée de régression log-binomiale a été utilisée pour estimer les rapports de prévalence ajustés (RPa) du VIH et le bris du préservatif en lien avec la violence. Un score de violence a été créé pour évaluer le lien entre le nombre de différents types de violence (exemple violence sexuelle + violence physique) vécue par la femme TS et l'infection à VIH.

Parmi les 981 femmes ayant participé à notre étude, la prévalence du VIH était de 20,4%. Au total, 17,2%, 13,5% et 33,5% des participantes ont respectivement été expo-

sées à la violence physique, sexuelle et psychologique; 15,9% ont rapporté avoir eu au moins un bris du préservatif au cours des rapports sexuels de la semaine précédant notre enquête. Les RPa du VIH étaient respectivement de 1,45; 1,42; 1,41 chez les femmes exposées à la violence physique, sexuelle et psychologique. La prévalence du VIH augmentait progressivement avec l'augmentation du score de violence. Contrairement à la violence psychologique, la violence sexuelle et physique étaient fortement associées au bris du préservatif.

Nos résultats montrent que les femmes exposées à la violence avaient une prévalence élevée du VIH et le bris du préservatif agit comme un facteur intermédiaire potentiel de cette relation. Des études prospectives sont nécessaires pour confirmer ces associations. Cette étude permet toutefois de souligner l'importance d'intégrer la prévention de la violence dans les programmes de lutte contre le VIH/SIDA ciblant les femmes TS.

## FATOUMATA KORIKI TOUNKARA

À la suite de l'obtention de son baccalauréat en biochimie et biotechnologie à l'Université du Québec à Trois Rivières, Fatoumata Korika Tounkaraa a complété sa formation par deux maîtrises en biochimie et en épidémiologie à l'université Laval. Elle a effectué plusieurs stages au Mali au sein de l'Association de Recherche, de Communication et d'Accompagnement à domicile des personnes vivant avec le VIH/SIDA et du laboratoire Mériex Mali. Ses champs d'intérêt sont entre autres, la lutte contre la violence faite aux femmes et la santé des femmes en Afrique.

ALADJI MADIOR DIOP - SOCIOLOGIE, 3<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## AMÉLIORATION DE LA SANTÉ GÉNÉSIQUE ET OBSTÉTRICALE DES FEMMES DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL PAR LES « RENCONTRES-



**L**es programmes de santé conduits en faveur des Sénégalaises se sont particulièrement intéressés à leur santé reproductive. Dans certaines villes comme Saint-Louis, jusqu'en 2006, 50 % des accouchements se faisaient toujours à domicile, selon le District sanitaire (subdivision administrative du Sénégal constituée de centres, postes et cases de santé). Conséquemment, plusieurs femmes mouraient en donnant la vie. Pour faire face à ce problème, le District sanitaire instaura les «rencontres-miroirs».

La «rencontre-miroir» est un atelier de formation des professionnels de santé maternelle sur une approche réflexive de la pratique médicale. L'objectif est de contribuer à la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales. Ainsi, depuis 2007, chaque semaine, une rencontre est dans cinq maternités de la ville. Cependant, il n'existe aucun système formel pour évaluer l'impact des actions menées sur le personnel des maternités et sur la qualité de leur travail.

En entreprenant ce travail de recherche, notre objectif est de porter un regard critique et évaluatif sur les «rencontres miroirs » afin de mieux cerner leur impact dans le processus d'amélioration de la santé génésique et obstétricale des femmes de la ville de Saint-Louis.

Notre présentation sera faite à partir des données disponibles sur les « rencontres-miroirs ». Cependant, au regard de la rareté de celles-ci, une enquête de terrain est prévue au mois de mars 2014. À cet effet, l'usage mixte des méthodes quantitatives et qualitatives

nous semblent tout indiquée. Ainsi, trois techniques de collecte de données seront utilisées : le questionnaire, les entretiens et les données secondaires. Le traitement des données passera par un dépouillement quantitatif et qualitatif du questionnaire et une analyse statistique des résultats.

Après avoir accompli un tel travail préparatoire, nous pourrions nous prononcer sur les conclusions possibles. Effectivement, nous présumons que beaucoup d'activités sont menées à travers les rencontres pour permettre aux praticiennes d'acquiescer des connaissances susceptibles de les conduire, vis-à-vis de leurs pratiques, à adopter un comportement responsable et réfléchi, facteur d'amélioration de leurs prestations et des conditions de vie des femmes pour un meilleur développement économique et social.

## ALADJI MADIOR DIOP

**Originaire de Saint-Louis du Sénégal, Aladji Madior Diop est enseignant de formation. Titulaire d'un Ph.D en sociologie à l'Université Laval, il suit présentement un microprogramme en évaluation en santé communautaire. En 2012, il a travaillé pour le compte du Centre d'études et de coopération internationale au Mali comme conseiller en réseautage (égalité homme/femme) auprès des femmes entrepreneures.**

LAOURATOU DIA — SANTÉ COMMUNAUTAIRE, 2<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE GRAND-MÈRE DU PROJET USAID YAAJEENDE POUR DE MEILLEURES PRATIQUES DE SANTÉ ET DE NUTRITION AU SÉNÉGAL



**P**endant longtemps, de nombreuses interventions visant le changement de comportement vers de meilleures pratiques de santé et de nutrition en Afrique ciblaient uniquement les femmes en âge de procréer. Depuis peu, des études documentent l'inefficacité de telles interventions dans le contexte africain. Au Sénégal, les décisions au niveau du foyer et de la communauté reposent sur les personnes influentes, les personnes d'expériences généralement d'un âge avancé, comme les grands-mères (GM). Cette étude de nature évaluative, du projet pilote de la stratégie GM de USAID | YAAJEENDE, s'est déroulée dans les villages de Dar Salam et de Kekeressi au Sénégal.

Le projet USAID | YAAJEENDE est un projet de développement agricole et de sécurité alimentaire qui adopte une stratégie intégrée. Cette étude a pour objectif d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie GM du projet USAID | YAAJEENDE dans les villages de Dar Salam et de Kekeressi en se basant sur les recommandations émises par les organisations ChildFund et Grandmother Project, dans une optique itérative et d'expansion du projet. Les objectifs spécifiques concernent d'une part la mise en œuvre de la stratégie GM, et d'autre part l'amélioration des connaissances des GM et des mères en matière de santé et de nutrition. Il s'agit d'une étude de cas de type observationnel et descriptif à visée formative. Les participants à l'étude étaient au nombre de soixante-treize. Une recension des écrits à l'échelle régionale a été effectuée puis des entrevues individuelles, collectives,

des focus groups, et des observations ont été réalisés.

Les résultats suggèrent que l'implantation de la stratégie GM dans le cadre du projet pilote n'est pas conforme aux recommandations. Toutefois, il semble y avoir une amélioration des connaissances tant des GM et des mères que de toute la communauté villageoise qui se traduit par des actes dans la vie quotidienne. La stratégie GM devrait être maintenue et répandue dans les villages où prend place le projet USAID | YAAJEENDE en prenant le soin de s'assurer qu'elle est correctement appliquée. La difficulté majeure de cette étude est de savoir à quel point l'amélioration des connaissances et des pratiques des GM et des mères est attribuable exclusivement à la stratégie GM.

## LAOURATOU DIA

**Laouratou Dia est finissante à la maîtrise en santé communautaire et poursuit parallèlement un diplôme d'études supérieur spécialisé en nutrition à l'Université de Montréal. Titulaire d'un baccalauréat en gestion du développement international et de l'action humanitaire, Laouratou a effectué de nombreux stages en développement en Afrique de l'Ouest francophones dans les secteurs de la santé et de la nutrition. Elle s'intéresse particulièrement aux questions liées à la sécurité alimentaire, la transition nutritionnelle, l'agriculture, la santé et les politiques publiques.**

## FÉLIX LÉGARÉ-JULIEN

## ENLÈVEMENT DES COLIFORMES FÉCAUX DANS UN FILTRE À BIO-SABLE

**S**elon le plus récent rapport des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire, plus de 2,1 milliards de personnes ont gagné accès à une source d'eau potable améliorée au cours des 21 dernières années. Toutefois, 636 millions de personnes demeurent sans accès à une eau de qualité en quantité acceptable.

Les maladies diarrhéiques, souvent causées par des microorganismes pathogènes d'origine fécale présents dans l'eau consommée, représentent un risque pour la santé de ces populations. L'implantation de technologies traitant l'eau au site d'utilisation constituent un moyen peu coûteux et simple pour atténuer ce risque. Elles sont conçues pour traiter 20L par jour, soit la quantité minimale quotidienne estimée pour un ménage selon l'OMS. Parmi elles, le filtre à bio-sable (FBS) a fait l'objet du projet de recherche qui est ici présenté.

Notre projet de recherche a été mené dans le but de mieux connaître le niveau de protection microbiologique qu'offre le FBS. Son principal objectif consistait à adapter le protocole d'évaluation des technologies de traitement de l'eau au point d'utilisation publié par l'OMS 2011 à un prototype de FBS en laboratoire.

Nous avons dosé quotidiennement, durant 31 jours, le prototype avec une eau brute synthétique simulant une source hautement polluée en coliformes fécaux. L'eau était préparée en laboratoire à partir d'effluent prélevé à la station de dépollution de Québec. Les paramètres recommandés par l'OMS pour caractériser les performances du FBS en laboratoire, tel que son débit et les concentrations en coliformes fécaux (CF) de l'eau

brute et de l'eau traitée, ont été mesurés quotidiennement.

Les résultats obtenus indiquent une tendance contraire à celle observée dans la littérature. Normalement,

l'enlèvement en CF (différence entre la concentration en CF de l'eau brute et celle de l'eau traitée) augmente au fur et à mesure que le débit diminue (maturation du filtre). Dans notre cas, le débit a suivi la tendance observée par la littérature. En revanche, le FBS enlevait de moins en moins de CF au fur et à mesure que le débit diminuait. Ces observations nous ont amenés à nous questionner quant à la possibilité que les CF puissent survivre et croître dans le FBS. Les risques pour la santé que comporte l'utilisation d'un FBS dans lequel se reproduiraient des microorganismes pathogènes ont également été soulevés. Nous croyons qu'ils méritent d'être étudiés dans de futurs travaux sur le FBS.



## FÉLIX LÉGARÉ-JULIEN

**Félix Légaré-Julien est étudiant en génie des eaux à l'Université Laval et travaille comme auxiliaire de recherche pour le professeur Caetano Dorea. Son intérêt pour les enjeux liés à l'eau a débuté au cours de ses études en soins infirmiers au Cégep de Sainte-Foy.**

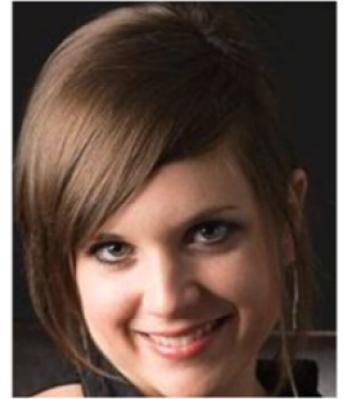
MARIE NOËL COLLIN - DROIT INTERNATIONAL, 3<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## LA QUALIFICATION PROBLÉMATIQUE DE LA RELATION ENTRE SÉCURITÉS HUMAINES ET DROITS DE L'HOMME

**L**e concept de sécurité humaine a été introduit en 1994 par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Toutefois, les définitions données à ce concept demeurent souvent imprécises et il n'existe pas actuellement de consensus dans la doctrine à ce sujet, bien que l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) ait récemment adopté une résolution incorporant les éléments d'une définition commune de la sécurité humaine.

Le concept de sécurité humaine, davantage lié à la notion de développement, se juxtapose à la notion de droits humains et au corpus législatif de droit international s'y rattachant. De ce fait, il existe une interrogation théorique sur la relation entre la notion de droits humains et celle de sécurité humaine créant un flou juridique et politique. En effet, il est difficile d'établir s'il s'agit de concepts qui se complètent ou s'opposent dans leur approche. Cette ambiguïté, ainsi que la définition plutôt vague, rend difficile l'application de la sécurité humaine et empêche conséquemment le développement optimal des pays en situation de crise. La sécurité humaine ayant pour but une collaboration entre plusieurs acteurs axés sur la prévention des menaces, il est impératif que ceux-ci aient une vision commune de la fonction et du cadre d'utilisation des outils mis à leur disposition, notamment les instruments de protection des droits de l'homme, dans la réalisation de leurs objectifs.

Notre étude se propose d'explorer les liens entre sécurité humaine, telle que définie par l'AGNU, et droits de l'homme. Elle suggère également de comprendre le concept de sécurité humaine comme un cadre, un angle d'approche, auquel il est possible de donner divers attributs et de voir les droits de l'homme comme l'objet rendant le cadre concret et utile. Ainsi, le concept de sécurité humaine peut être pensé comme un véhicule favorisant le respect des droits de l'homme et non une obligation à atteindre pour les États. Pour conduire cette recherche, nous avons effectué une revue doctrinale des écrits traitant de la définition et de l'usage sécurité humaine. Au surplus, nous avons examiné les principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme à la lumière du concept de sécurité humaine.



## MARIE NOËL COLLIN

Marie Noël Collin est candidate au doctorat en droit à l'Université Laval sous la supervision de la professeure Julia Grignon. Elle a obtenu une maîtrise en common law et droit transnational à l'Université de Sherbrooke pour laquelle elle a rédigé un essai sur la détention des demandeurs d'asile en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Elle travaille présentement sur les interactions entre le droit international et les organisations criminelles liées au narcotrafic en Amérique latine.

ISABELLE BOURGEOIS — DROIT INTERNATIONAL, 2<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## TRADUIRE LES DROITS HUMAINS DANS UN CONTEXTE LOCAL : LA PROTECTION DES FEMMES CONTRE LA VIOLENCE DOMESTIQUE EN INDE

**L**e droit international véhicule des principes de droits des femmes dits universels. Pourtant, ces droits prennent un tout autre sens lorsque confrontés aux réalités locales. En Inde, le droit hindou entretient la notion de devoirs par opposition aux droits individuels. Ainsi, la femme est définie selon ses relations à la famille et au mariage plutôt que selon ses libertés sociales. Toute dérogation dans les devoirs de la femme envers sa famille ou son mari est une raison valable pour punir la délinquance et discipliner.

Notre étude s'intéresse aux tensions entre les standards internationaux et locaux à partir de l'étude de la Protection of Women against Domestic Violence Act de 2005 (PWDVA). Cette loi se trouve au confluent de l'universalisme du droit international des droits humains et du pluralisme culturel en Inde. La PWDVA semble remettre en question le statut de la femme et de la famille dans la société. Les idéaux du droit peuvent-ils être adaptés aux diverses réalités nationales et locales ? Comment les organisations non gouvernementales (ONG) s'inscrivent-elles dans la conjugaison du droit vivant et du droit international pour contrer la violence domestique ?

Cette recherche étudie le rôle des ONG dans l'adaptation et la traduction des normes internationales dans le contexte culturel et social indien. Une analyse approfondie de documents théoriques et juridiques, des observations participatives et des entrevues au sein d'une ONG à Mumbai en 2013 ont permis d'observer la transition

des normes internationales vers le local. Un tel séjour de recherche fut possible à l'aide d'une méthodologie suivant le cadre théorique du féminisme postmoderne et de l'anthropologie juridique.



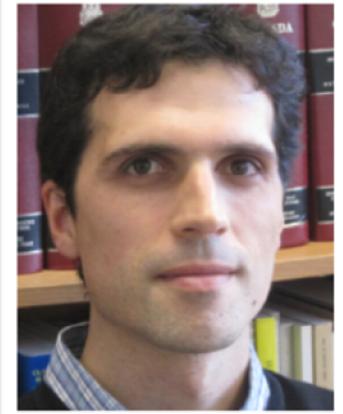
L'analyse des résultats a mené à la conclusion que les ONG jouent un rôle de médiateur entre les normes appartenant au droit international, au droit national indien et au droit vivant. Celles-ci doivent interpréter la PWDVA et les droits humains intégrés dans celle-ci en reconnaissant ce qui est idéaliste et ce qui est réaliste à la lumière des réalités locales, faisant ainsi l'équilibre entre le besoin de transformations des communautés et le respect des valeurs à préserver. Cette recherche offre donc une ouverture quant aux solutions possibles pour contrer les tensions entre droits des femmes et droits culturels dans un contexte de développement international.

**ISABELLE BOURGEOIS**

**Isabelle Bourgeois est étudiante en droit international à l'Université de Montréal. Elle a travaillé pour le Center for Human Rights and Global Justice (Université de New York), le Centre for Human Rights and Legal Pluralism (Université McGill) et le Centre de recherche en droit public (Université de Montréal). Isabelle s'est également activement impliquée auprès d'ONG au Canada et en Inde en matière de droits des femmes et d'éducation aux droits humains.**

NICOLAS FALOMIR LOCKHART - ÉTUDES INTERNATIONALES, 3<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## TRADUIRE LES DROITS HUMAINS DANS UN CONTEXTE LOCAL : LA PROTECTION DES FEMMES CONTRE LA VIOLENCE DOMESTIQUE EN INDE



**L** *intégration régionale peut-elle constituer une solution concrète au développement ? Cette question, qui semble avoir une réponse évidente dans le cas de l'Europe, nous semble fort pertinente lorsque nous regardons les différentes régions sous-développées du monde. Ici, nous proposons d'analyser le cas de l'Amérique du Sud, plus précisément celui de l'IIRSA (Intégration de l'infrastructure régionale de l'Amérique du Sud). Cette initiative, qui se trouve à l'origine du processus d'intégration sud-américain dans les années 2000, est le projet le plus ambitieux de développement régional.*

Après la fin de la guerre froide, l'intégration régionale par élimination des barrières commerciales est devenue un phénomène global. Or, dans certains cas, l'intégration a su dépasser les objectifs strictement commerciaux. Ainsi, l'agenda d'intégration s'est élargi de sorte d'approfondir la coopération entre les membres. En Amérique du Sud, un projet de cette nature existe depuis l'année 2000, dont l'un des volets consiste à promouvoir le développement à travers l'intégration physique de l'infrastructure : l'initiative IIRSA. Celle-ci est constituée de 10 axes transnationaux d'interconnexion d'infrastructure. Chacun de ces axes, dits « d'intégration et de développement », a été conçu afin de promouvoir des flux commerciaux –actuels ou potentiels – et de créer des chaînes des valeurs ajoutées à travers les pays concernés.

Notre hypothèse est que les caractéristiques de l'accord de coopération de l'IIRSA, qui inclut la participation des

organisations internationales spécialisées, permettent de surmonter les limites étatiques dans sa fonction de développement. La stratégie de vérification consiste en une analyse de cas grâce auxquels nous pouvons évaluer l'impact de l'IIRSA dans la définition des projets, leur financement ainsi que l'inclusion-exclusion des régions moins « rentables ». Les cas choisis sont les axes d'intégration et de développement affectant le Pérou et le Chili. Ces deux pays ont une projection commerciale vers « l'extérieur » du continent dans la mesure où ils sont réticents à s'engager avec leurs voisins dans des accords limitant leur insertion stratégique. Nonobstant, ils font partie de l'initiative et ils jouissent de ses bénéfices. Notre étude démontre que ces accords favorisent la coopération pour le développement et la protègent des vicissitudes de la politique internationale régionale.

**NICOLAS FALOMIR LOCKHART**

Nicolas Falomir Lockhart est titulaire d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en relations internationales l'Universidad Nacional de La Plata en Argentine. Il poursuit ses études doctorales à l'Université Laval où il travaille comme auxiliaire de recherche du Centre d'études interaméricaines. Ses champs d'intérêts sont l'intégration régionale, les institutions internationales, l'Amérique latine, la démocratie et le développement.

GUY MARCEL NONO - DROIT INTERNATIONAL, 3<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## LA PLACE DU PILIER ÉCONOMIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION AFRICAINE



**L** Union africaine (UA) a pris un tournant décisif en faveur du développement durable, en adoptant le *New Partnership for Africa's Development (NEPAD)*. Programme clé de l'UA, le NEPAD est un plan de développement de l'Afrique qui énumère les conditions de réalisation d'un développement durable pour l'Afrique. Ce plan a été conçu et géré par les Africains dans le cadre de l'intégration africaine, sous la houlette de l'UA. Pour faire du développement durable une réalité en Afrique, l'UA a reconnu que la lutte contre la corruption et l'intégration économique sont des moyens de parvenir à la croissance économique de l'Afrique.

Cette étude pose le problème de l'effectivité du développement durable en Afrique au plan économique. La communauté internationale soutient que le NEPAD est une initiative dynamique or, le développement durable est loin d'avoir trouvé une expression satisfaisante dans le vécu des populations africaines. Quelques faits illustrent : conflits civils pour motif économique, paupérisation. Dans quelle mesure l'intégration régionale africaine réalise-t-elle les objectifs du pilier économique du développement durable fixé dans le cadre du NEPAD ? Cette étude a pour but d'analyser l'importance accordée par l'UA au pilier économique du développement durable en Afrique. Elle se propose de contribuer à une meilleure compréhension du pilier économique du développement durable, d'analyser l'intégration africaine au prisme du NEPAD de façon à identifier comment le développement durable est conceptualisé et appliqué

en Afrique, et évaluer l'impact du NEPAD sur les législations nationales africaines.

Notre méthode de recherche est hypothético-déductive et

repose sur l'analyse documentaire (données de l'ONU et de l'UA) et la doctrine juridique. Les données sur les progrès relatifs au développement durable en Afrique font l'objet de résolutions annuelles adoptées par l'ONU. La consultation du document-cadre du NEPAD sera également utile, ainsi que la jurisprudence de la cour africaine des droits de l'homme pour voir comment s'incarne le pilier économique du développement en Afrique. De fait, le problème de la mise en œuvre du développement durable en Afrique n'est pas imputable à l'arsenal juridique. Les institutions de l'UA gagneraient à être renforcées. Aussi, les recommandations de cette étude permettront d'améliorer les conditions de vie et de développement des Africains.

**GUY MARCEL NONO**

Guy Marcel Nono est doctorant en droit et assistant de recherche à l'Université Laval. Il est membre du Groupe de recherche sur l'intégration en Afrique. Guy a donné de nombreuses conférences en Europe (à l'université des Nations Unies et au Center for European Integration Studies) et en Afrique (université de Pretoria et université de Douala) sur l'intégration régionale en Afrique. Ses champs d'intérêt portent sur le droit des organisations internationales et le développement international et durable.

MARIE-ÈVE CARDINAL - AGRONOMIE, 2<sup>E</sup> CYCLE, INSTITUT AGRONOMIQUE MÉDITERRANÉEN DE MONTPELLIER - FRANCE

## ANALYSE DE LA FILIÈRE DU BISSAP DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN (BURKINA FASO) : PISTES POUR RENFORCER LA POSITION COMMERCIALE DES PRODUCTRICES



**E**nclavé au centre de l'Afrique de l'ouest, sous un climat soudano-sahélien caractérisé par l'irrégularité des pluies, le Burkina Faso cumule une dépendance aux pays frontaliers pour l'accès aux ports d'exportation et une dépendance économique au coton, principale exportation du pays. Sa population, parmi les plus pauvres au monde, vit d'activités agricoles à près de 80 %. C'est dans ce contexte que les productrices de la Boucle du Mouhoun commercialisent le bissap (*Hibiscus sabdarifa*) vers l'Europe et l'Amérique du Nord, pour ses propriétés colorantes (rouge) qui en font un ingrédient idéal pour les infusions de petits fruits.

Cette étude décrit la filière, marquée par des questions de genre, et propose des recommandations pour renforcer la position des productrices et améliorer leur revenu. L'analyse se base sur les données quantitatives et qualitatives collectées à partir de recherches documentaires et d'entretiens directs avec les productrices, leurs représentantes et les autres acteurs de la filière. Les informations recueillies ont été classifiées dans une matrice d'analyse SWOT.

En 2012, on comptait 482 productrices de bissap de la Boucle du Mouhoun, regroupées au sein de l'Union des groupements pour la commercialisation de la production agricole, une association paysanne dont l'activité principale est la production céréalière. Elles ont produit 17,1 tonnes sur une superficie moyenne de 0,5 hectare. Espérant un meilleur revenu, elles ont saisi l'offre d'un acheteur international proposant l'ajout de la certification équitable à l'appellation biologique acquise depuis quelques années.

Cependant, cette relation commerciale présente certains déséquilibres. Les productrices manquent d'informations quant aux prix sur les marchés (tant au sud qu'au nord) pour négocier avec cet acheteur unique. En outre, les volumes des ventes, imprévisibles d'une année à l'autre rendent la planification difficile. En fait, les quantités semées, récoltées et certifiées ne sont pas nécessairement celles exportées, parce que certaines productrices vendent aux commerçants locaux en production conventionnelle, source de revenu plus rapide.

Une meilleure information sur les prix du bissap, une collaboration avec l'ensemble des acteurs nationaux, un contrat négocié à l'avance, ainsi que, à long terme, une diversification des acheteurs, amélioreraient la position des productrices. Enfin, cette étude illustre le manque de transparence dans la filière, malgré quelle soit certifiée équitable.

## MARIE-ÈVE CARDINAL

Agronome de formation, Marie-Ève Cardinal a travaillé au Québec au développement de l'agrotourisme régional avant de poursuivre ses études à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier. Elle est responsable du journal du syndicat agricole suisse Uniterre et du projet Coton Biologique au Bénin d'Helvetas-Genève et membre du comité d'Agro-sans-frontière Suisse. Ses champs d'intérêts portent sur les questions de genre en agriculture, l'agroécologie, la défense de petits agriculteurs et l'évaluation de projets de développement.

HONORÉ YAO DOH — GÉOMATIQUE, 2<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## ÉLABORATION D'UN RÉSEAU DE CONCEPTS DE GESTION FONCIÈRE POUR L'ANALYSE DU CADASTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE

**L**a question de la gestion foncière est de plus en plus d'actualité et constitue une préoccupation majeure pour la Fédération Internationale des Géomètres (FIG) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Le foncier peut se définir comme « l'ensemble constitué non seulement par la terre, mais aussi par les ressources qui lui sont directement attachées et l'ensemble des relations entre individus, groupes d'individus pour l'appropriation et l'utilisation de ces ressources » (Akpinfra, 2006). La gestion du foncier fait appel substantiellement à trois grands attributs : l'attribut juridique (tenure ou propriété foncière), l'attribut évaluatif (fiscalité immobilière) et enfin, l'attribut réglementaire (usage du sol, aménagement).

Une bonne gestion foncière présente des enjeux cruciaux pour contribuer à la réduction de la pauvreté par l'octroi de droits de propriétés foncières par exemple. Cependant, une bonne gestion foncière n'est pas acquise d'avance et demeure un défi dans plusieurs pays, particulièrement, ceux en voie de développement. Au cœur de la gestion foncière se trouve le cadastre qui est un système d'informations relatif aux aspects juridiques, réglementaires et fiscaux de la gestion foncière. Notre étude se propose d'analyser le fonctionnement du cadastre ivoirien et d'en mesurer son utilisation potentielle. Nous avons procédé à une revue de littérature générale sur la gestion foncière et le cadastre ivoirien en particulier.

Il ressort de l'analyse de cette revue littéraire, la conception d'un réseau de concepts de gestion foncière, et le fait que le cadastre ivoirien est utilisé pour des missions techniques (aménagement du territoire), fiscales (impôt) et juridiques (sécurisation foncière par immatriculation des terres). La mission fiscale reste cependant la plus importante dans l'utilisation du cadastre en Côte d'Ivoire. Quant à la mission juridique, elle s'observe plus en ville, car il y a plus de terres sécurisées (50-60%) en milieu urbain qu'en milieu rural (1-2%).



## HONORÉ YAO DOH

Honoré Yao Doh est étudiant en géomatique à l'Université Laval. Il a travaillé sur de nombreux projets en lien avec l'environnement (étude sur la gestion des ordures ménagères à Niamey ; réalisation de la carte de développement durable du quartier des organisations internationales à Genève ; étude sur les cyclones et séisme en Haïti). Plus récemment il s'est intéressé à l'utilisation du cadastre de la Côte d'Ivoire. La suite de ses recherches portera sur la conservation de la Forêt des Marais Tanoé-Ehy en Côte d'Ivoire.

SARA SAVOIE— AGROFORESTERIE, 2<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## CONTRIBUTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE URBAINE À L'ADAPTATION DES MÉNAGES AUX INONDATIONS DANS LA BANLIEUE NORD DE DAKAR

**A** l'instar de plusieurs localités côtières de l'Afrique de l'Ouest, Yeumbeul Nord souffre d'inondations récurrentes. Située dans la banlieue nord de Dakar, cette commune d'arrondissement de la ville de Pikine s'est développée dans une zone dépressionnaire à fort risque d'inondations. La présence d'un bâti dense et non-adapté en zone inondable contribue d'autant plus aux dommages que subissent les populations de la commune.

Dans ce contexte, l'Institut Africain de Gestion Urbaine, ONG internationale spécialisée en aménagement urbain, a mis sur pied un projet de recherche intitulé « Inondations dans la banlieue de Dakar : vers une adaptation par les améliorations du bâti, des infrastructures et de la gouvernance locale pour réduire la vulnérabilité des actifs des ménages et des communautés ». Un volet de ce projet est consacré à la contribution de l'agriculture et de la foresterie urbaine (AFU) à l'adaptation des populations aux inondations. Réalisée à l'automne 2013 en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'agriculture de Thiès (ENSA), cette étude tente de mettre en évidence l'influence de l'AFU sur la croissance résidentielle et la colonisation des zones inondables, sur la consommation et l'infiltration des eaux d'inondations et enfin sur la génération de revenus utilisés dans l'adaptation aux inondations.

Le cadre conceptuel de la recherche prend appui sur le cadre d'analyse de l'adaptation par les actifs développé par Moser (2010). La méthodologie utilisée est celle

d'une recherche-action participative. Des enquêtes ont été menées par l'ENSA en 2013 auprès de 21 exploitants agricoles de la commune et seront bonifiées d'une série d'entretiens complémentaires au cours des mois de novembre et de décembre 2013.

Il est attendu que cette recherche mette en évidence la contribution de l'AFU à la résilience des populations aux inondations et fournisse des recommandations concrètes pour l'intégration de pratiques d'AFU dans le prochain plan communal d'adaptations aux inondations. Au-delà de leur portée locale, les résultats pourront être d'intérêt pour nombre d'autres localités sahéniennes souffrant du phénomène d'inondations récurrentes ou vulnérables à ce risque dans le contexte actuel des changements climatiques.



## SARA SAVOIE

Après avoir complété des études en géographie et en développement rural intégré, Sara Savoie a poursuivi des études agroforesterie. Elle s'intéresse particulièrement aux déterminants de l'adoption de pratiques agroforestières et à la création de cadres institutionnels favorables au développement de l'agroforesterie. Elle a pu travailler sur ces questions au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome et de l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU) à Dakar.

KETSIA JOHNS — AGROFORESTERIE, 2<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## LES FACTEURS D'ADOPTION DE L'AGROFORESTERIE PAR LES PAYSANS DE LA PROVINCE DE CIENFUEGOS À CUBA



**D**urant l'époque coloniale à Cuba, les monocultures intensives de sucre et de tabac ont engendré des dommages environnementaux considérables. Par la suite, la révolution de Castro, l'embargo américain et la rupture soudaine de lien avec l'URSS ont forcé les paysans cubains à développer des stratégies agricoles innovatrices, peu dépendantes du pétrole et des technologies de la révolution verte. Parmi celles-ci, l'agroforesterie est apparue comme une des avenues bien adaptées à ce contexte et présentant de nombreux bénéfices socio-économiques et environnementaux. Dès lors, la recherche et la diffusion sur cette thématique se sont multipliées. Toutefois, on constate un fossé entre les avancées de la recherche en agroforesterie et le succès de son développement chez les paysans. En fait, il ne suffit pas de savoir qu'une pratique engendre des bénéfices biophysiques pour qu'elle soit profitable et acceptable du point de vue des paysans et ainsi adoptée. Il faut d'abord bien comprendre comment et pourquoi les paysans prennent des décisions à long terme sur l'utilisation de leurs terres pour développer des stratégies agroforestières adéquates.

Cette étude vise donc à identifier quels sont les facteurs d'adoption de l'agroforesterie perçus par les paysans de la région de Cienfuegos à Cuba. Les objectifs spécifiques sont de déterminer les facteurs qui favorisent ou freinent l'adoption de systèmes agroforestiers et d'établir une typologie des paysans au regard de ces facteurs. L'accent est mis sur les caractéristiques de l'innovation

et des innovateurs, le type de décision, les canaux de communication et le rôle des conseillers.

Des entretiens exploratoires ont été menés à l'automne 2012 afin d'orienter la suite de la recherche. En octobre 2013, des entrevues semi-dirigées ont été conduites auprès d'intervenants divers afin de mieux cerner le contexte agricole et d'adapter les outils de collecte de données en conséquence. Puis, des questionnaires ont été soumis à 40 paysans choisis selon leur appartenance à des coopératives agricoles et leur niveau d'adoption de systèmes agroforestiers. L'intérêt de l'identification de ces facteurs va au-delà de l'élaboration d'une simple liste. Elle contribuera à mettre en place des stratégies de développement de l'agroforesterie adaptées aux réels besoins des paysans et ainsi donc favoriser l'adoption de systèmes agroforestiers.

## KETSIA JOHNS

**Ketsia Johns est étudiante à la maîtrise en agroforesterie à l'Université Laval. En 2012, elle a agi comme conseillère en amélioration des cultures pour une coopérative bolivienne. Ketsia s'intéresse particulièrement à l'agroécologie, la culture de plantes médicinales sous boisé, la sécurité et la souveraineté alimentaire et l'agriculture urbaine. Elle est également fondatrice et coordonnatrice du comité canadien de l'association internationale des étudiants en agriculture et sciences reliées (IAAS).**

ABDOULAYE BADIANE— ÉTUDES INTERNATIONALES, 3<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## SYSTÈME DE GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUES D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : UNE ÉTUDE DE CAS MULTIPLE COMPARÉ ENTRE LE BOTSWANA, LE GHANA, ET L'ANGOLA ET LA GUINÉE ÉQUATORIALE

**A**vec l'avènement du programme d'Accra (2003), de la déclaration de Paris (2005) et de la conférence du millenium sur le développement (2010), la gouvernance a été placée au cœur des problématiques du développement et des programmes de lutte contre la pauvreté. Fort de ce constat, notre projet de recherche vise à appréhender les effets de la gouvernance sur l'efficacité des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté dans les pays d'Afrique subsaharienne. Nous recherchons de manière spécifique à savoir la qualité des institutions de développement conduit-elle à la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique subsaharienne?

Notre hypothèse est que les réformes portant sur la qualité des institutions de développement, soutenues par une approche de l'évaluation de l'environnement institutionnel, contribuent à la réduction de la pauvreté. À partir de la base de données de la Banque Mondiale, qui fournit des indicateurs désagrégés sur chaque pays d'Afrique subsaharienne de 1996 à 2012, et afin de soutenir notre hypothèse, nous nous sommes employés à créer des séries chronologiques interrompues des réformes institutionnelles (qualité des institutions) pour observer l'effet des réformes sur la pauvreté entre 4 pays ayant engagés ou non des réformes : l'Angola, le Ghana, le Botswana et la Guinée équatoriale.

Il apparaît qu'une amélioration dans un pays donné de l'écart type d'un indicateur de la qualité des institutions

accroît de manière positive le niveau d'efficacité de l'aide au développement. Nos premiers résultats de recherches tendent à montrer que la réduction de la pauvreté est la résultante d'une meilleure qualité des institutions, et non l'inverse. Ainsi, renforcer la bonne gouvernance dans les pays d'Afrique subsaharienne pourrait conduire à une responsabilisation plus importante des acteurs de développement et donc à un processus de développement plus soutenu comme l'illustre le Botswana et le Ghana.

L'évaluation précise des liens entre la réduction de la pauvreté et la qualité des institutions constitue une avancée majeure des connaissances sur les pays d'Afrique subsaharienne qui demeurent peu étudiés par les chercheurs. Ce projet aspire également à développer des outils pour permettre aux pays en développement de mesurer et surveiller la qualité de leurs institutions.

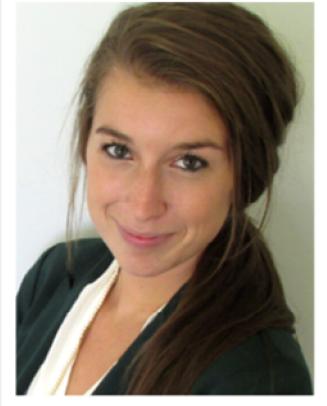


### ABDOULAYE BADIANE

Abdoulaye Badiane est étudiant au doctorat à l'Institut québécois des hautes études internationales. Il a travaillé pendant plusieurs années au sein de l'Alliance Nationale de lutte Contre le SIDA et a été responsable de zones au sein du Projet d'Organisation et Gestion Villageoises. Abdoulaye a également servi dans le cadre du Programme National d'Infrastructures Rurales (Banque Mondiale).

ANNE-MARIE PILOTE — COMMUNICATION, 2<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## L'APPROPRIATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) DANS LE PROCESSUS D'AUTONOMISATION DES JEUNES FEMMES D'AFRIQUE DE L'OUEST



**P**lusieurs recherches établissent des liens entre inégalités numériques et inégalités sociales. Selon Tiemtoré (2008), l'appropriation des TIC laisse de côté une grande partie de la population. En effet, tous les individus n'ont pas accès à ces outils numériques et leur diffusion reste très inégale parmi les groupes sociaux. Le plus récent rapport du Programme des Nations Unies pour le développement a révélé que les Africaines éprouvent plus de difficultés à avoir accès et à s'approprier de façon durable ces technologies que les hommes en raison d'un modèle de société patriarcale favorisant ces derniers (2012). Selon ce rapport, les Africains utilisent trois fois plus les TIC que les Africaines, que ce soit pour un usage personnel ou professionnel.

Si les femmes ont un accès plus restreint à ces outils, bon nombre de travaux montrent que le développement des usages des TIC pave la voie à une plus grande contribution des Africaines, particulièrement pour celles âgées de 18 à 35 ans, aux sphères politiques, économiques et sociales (Kiyindou, 2010). Néanmoins, les études s'étant intéressées aux modalités d'appropriation et d'utilisation des TIC par les femmes et à la façon dont cela contribue à leur autonomisation sont peu nombreuses, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Notre projet a consisté à étudier les modalités d'appropriation des TIC de femmes entrepreneures issues de cette région du monde et regroupées au sein de coopératives.

Une collecte de données a été réalisée à Cotonou au Bénin de juin à août 2013. Vingt entretiens semi-dirigés ont été menés avec des entrepreneures âgées de 18 à 35 ans œu-

vrant au sein de coopératives. Les entretiens ont permis de documenter suffisamment d'expériences de participantes en plus de dégager les points positifs et négatifs de l'utilisation des TIC par ces dernières. Les premières analyses révèlent notamment que les Africaines utilisent les TIC de multiples façons dans leur processus d'autonomisation, qu'il s'agisse d'utiliser les médias sociaux pour promouvoir leurs activités ou encore de démarrer leur propre entreprise grâce à Internet. L'appropriation de ces outils leur donne des moyens efficaces de transformer une structure sociale traditionnelle qui les désavantage.

Notre présentation montrera comment les technologies favorisent la participation citoyenne et la construction du leadership des Africaines et ciblera les conditions optimales de mise en œuvre des projets intégrant les TIC aux coopératives concernées.

chercheurs. Ce projet aspire également à développer des outils pour permettre aux pays en développement de mesurer et surveiller la qualité de leurs institutions.

**ANNE-MARIE PILOTE**

Étudiante en communication publique à l'Université Laval, Anne-Marie Pilote travaille à la rédaction de son mémoire qui porte sur l'appropriation des technologies de l'information et de la communication dans le processus d'autonomisation des jeunes femmes d'Afrique de l'Ouest. Elle a été amenée dans ce cadre à conduire des enquêtes sur le terrain à Cotonou au Bénin. Auparavant, Anne-Marie avait déjà séjourné au Burkina Faso, dans le cadre d'un stage d'économie sociale et solidaire.

VALÉRIE LARIVIÈRE — ÉTUDES INTERNATIONALES, 2<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## COMPÉTENCES DES FEMMES GESTIONNAIRES DE PROJETS AU SEIN D'ONG EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**L**a professionnalisation des organisations de coopération internationale est un thème qui fait appel à l'étude d'un métier distinct au sein des ONG exigeant des compétences et un parcours professionnel spécifiques. En matière de développement international, malgré les moults projets réalisés, très peu d'études portent sur les compétences des gestionnaires de projets dans les organisations non gouvernementales (ONG), et encore moins celles des femmes gestionnaires. Quelles sont donc les compétences des femmes gestionnaires de projets au sein d'ONG en développement international ?

La présente recherche vise donc à trouver prémisses de réponses à cette problématique et repose notamment sur une étude qualitative de type étude de cas basée sur les entrevues de 28 hommes et femmes gestionnaires de projets au sein d'ONG en développement international d'origine canadienne, de groupes d'âge et de scolarité différents, lesquelles ont été supervisées par Mme Sophie Brière, professeure adjointe du département de management de la faculté des sciences et de l'administration de l'Université Laval en 2011.

Cette recherche empirique repose également sur trois approches : 1) l'approche genre et développement qui représente un courant de pensée important en développement international, lequel comparera les compétences des hommes par rapport aux femmes et dégagera des tendances; 2) les perspectives de recherche sur les femmes en gestion qui constituent un corpus de connaissances pertinent expliquant les différents facteurs (individuels, stratégiques, structurelles et

culturelles) relatifs à la présence des femmes gestionnaires et; 3) l'approche féministe quant à l'apport des femmes au sein d'ONG en développement international. Ainsi, les compétences telles l'adaptabilité, les aptitudes relationnelles et à la communication, les capacités analytiques et organisationnelles, l'expérience, le leadership, le renforcement des capacités, etc. seront analysées sous l'angle de ces approches et pourront déterminer quel est l'apport des femmes gestionnaires au sein de ces projets.

Il est à noter que cette recherche est présentement en cours, puisque la candidate en est à la rédaction de son essai de maîtrise en développement international au sein des HEI sous la direction de la chercheuse Sophie Brière. Par conséquent, les conclusions de la présente étude ne seront connues que lors du dépôt de cet essai en décembre prochain.

## VALÉRIE LARIVIÈRE

**Valérie Larivière est étudiante à la maîtrise de l'Institut québécois des hautes études internationales. Elle est assistante de recherche et d'enseignement à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval et est également affiliée au Groupe de recherche en développement international relié à l'entrepreneuriat (GRENDIRE). Elle participe dans ce cadre à un projet portant sur Les stratégies de soutien pour les femmes entrepreneures en Afrique : Quel impact sur le démarrage et la performance de leurs entreprises ?**



VILDAN BAHAR TUNCAY— GÉOGRAPHIE, 3<sup>E</sup> CYCLE, UNIVERSITÉ LAVAL

## CONJUGUER LE DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE AVEC L'AUTONOMIE TERRITORIALE AUTOCHTONE : LE CAS DES KUNAS (PANAMA)

**L**es Autochtones Kunas sont situés dans l'archipel de San Blas au nord-est du Panama. Sous les administrations successives, espagnole (de la Grande Colombie) et colombienne, les Kunas ont toujours disposé d'une autonomie politique et territoriale considérable.

Historiquement, les Kunas disposent d'une autonomie territoriale considérable relativement aux autres groupes autochtones de l'Amérique latine. Cette autonomie s'inscrit dans le cadre du système panaméen de comarcas qui se réfère à une forme particulière de gouvernement autochtone semi-autonome sous la juridiction du gouvernement national. Au-delà d'être un acquis historique, cette autonomie a été créée et préservée, entre autres, par des stratégies de développement endogène empêchant les acteurs économiques nationaux de s'établir et de s'implanter sur le territoire kuna. L'autonomie kuna s'applique également au contrôle des ressources touristiques convoitées par les autorités étatiques. Malgré diverses tentatives du gouvernement pour exercer une mainmise sur les activités touristiques devant l'intérêt grandissant des investisseurs étrangers, les Kunas ont réussi à empêcher l'implantation d'infrastructures touristiques étrangères sur leur territoire par la promulgation par le Congreso general kuna, en 1996, d'un décret interdisant les investissements étrangers dans le secteur touristique.

La communication vise à étudier les défis de conjuguer le développement endogène avec la volonté de préserver les acquis en matière d'autonomie territoriale chez les Autochtones Kunas du Panama. Sous forme d'étude de

cas, la communication portera sur la gestion des ressources présentant un potentiel touristique.

L'étude de cas retient la gestion des ressources naturelles (présentant un potentiel touristique) parmi les principes de développement endogène tels que définis en sciences sociales soit l'autonomie, la participation, la solidarité, l'éducation, les potentialités et les capacités existantes dans un territoire. Une attention particulière est accordée à la gestion des ressources naturelles. Outre la collecte documentaire sur les approches sur le développement endogène, notre étude prend également appui sur des observations et des entrevues réalisées par l'étudiante au Panama en 2011.



## VILDAN BAHAR TUNCAY

Vildan Bahar Tuncay est candidate au doctorat en sciences géographiques à l'Université Laval. Sa thèse porte sur les identités autochtones de la région littorale de l'Équateur. Elle détient un baccalauréat en études hispaniques, une maîtrise en science politique et un certificat en anthropologie sociale et culturelle à l'Université Laval. Dans le cadre de ses études, elle a réalisé de nombreux voyages académiques et stages en Amérique latine, notamment en Équateur, en Colombie, au Pérou, au Mexique et au Panama.

## ACTIVITÉ DE CLÔTURE

**Mercredi 5 février, 19h00**

**Amphithéâtre IBM, Palasis-Prince, Université Laval**

Dans le cadre du 3<sup>e</sup> colloque étudiant en développement international, nous avons le plaisir de vous présenter, en première à Québec, le documentaire *À jamais pour toujours*, portrait intime du Soudan à la veille de sa séparation à travers le parcours de six jeunes Soudanais musulmans et chrétiens. Nous aurons également le privilège de recevoir la réalisatrice du film, Alexandra Sicotte Lévesque, qui prononcera une conférence à la suite du film et répondra aux questions du public.

*Alexandra Sicotte-Lévesque oeuvre depuis plus de dix ans dans le domaine des médias internationaux. En 2006, on lui a octroyé le prestigieux Global Gordon Fellowship (pour la réalisation de son premier documentaire, *Le Silence est d'Or* (2007), un film qui examine l'impact des activités d'une compagnie minière canadienne au sein d'une petite communauté au Ghana.*

La Chaire en développement international présente,  
dans le cadre de son

3<sup>e</sup> COLLOQUE ÉTUDIANT EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**À JAMAIS, POUR TOUJOURS**  
En film d'Alexandra Sicotte-Lévesque

Mer. 5 février 19h  
Amphithéâtre IBM,  
Palasis Prince,  
Université Laval

Entrée libre

Portrait intime du Soudan à l'aube de sa séparation  
Suivi d'une conférence de la réalisatrice Alexandra Sicotte-Lévesque

3<sup>e</sup> colloque étudiant en développement international  
Perspectives multidisciplinaires sur le développement

Chaire en développement international

Merci à nos partenaires!



Manque logo de Clinique de droit pénal et humanitaire  
et Association étudiante en

## Chaire en développement international

2425, rue de l'Agriculture  
(Local 3240)

Université Laval, Québec  
G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2131,

Courriel : [chaired@fsaa.ulaval.ca](mailto:chaired@fsaa.ulaval.ca)

[www.chairedi.fsaa.ulaval.ca](http://www.chairedi.fsaa.ulaval.ca)